



**Avec l'acquisition prévue de Corsair,
le Groupe Dubreuil, actionnaire d'Air Caraïbes,
créerait le 1^{er} pôle aérien français 100% privé**

***Air Caraïbes et Corsair, deux marques autonomes et complémentaires
Commande additionnelle de 3 Airbus A350***

Paris, le 20 février 2015 – Le Groupe Dubreuil, groupe familial diversifié et actionnaire d'Air Caraïbes, compagnie aérienne régulière spécialiste de la zone Caraïbe, a présenté hier aux représentants du personnel de Corsair son projet de rachat de l'intégralité des actions Corsair détenues par TUI France.

Ce rachat prendra effet après avis du Comité d'Entreprise de Corsair et approbation des autorités de la concurrence française.

Dans un contexte de marché concurrentiel, cette opération de croissance externe permettrait au Groupe Dubreuil de constituer avec Air Caraïbes et Corsair, le 1^{er} pôle aérien français 100% privé. Le nouvel ensemble serait doté dès lors d'une flotte de 15 appareils long-courrier et court-courrier (9 Airbus A330, 3 Boeing 747 et 3 ATR 72-500) couvrant un réseau de 15 destinations.

Le Groupe Dubreuil apportera dans ce projet son expertise de 40 ans dans le transport aérien mais également ses capacités financières pour assurer le développement du nouveau pôle formé par ses deux compagnies.

Le projet de rachat de Corsair prévoit le maintien de son entité juridique et de la marque.

La compagnie aérienne Corsair a réussi son repositionnement stratégique engagé il y a 4 ans en compagnie régulière long courrier, opérant sur de nombreuses destinations où elle bénéficie de parts de marché significatives en particulier vers les Antilles et l'Océan Indien, mais aussi le Canada et l'Afrique. Cette stratégie de montée en gamme de l'offre produit a été réalisée notamment grâce à la reconfiguration de la flotte, une nouvelle offre sur la clientèle Affaires et la qualité de service au client et une distribution multicanal.

Corsair deviendrait une filiale à 100% du Groupe Dubreuil et une société sœur d'Air Caraïbes. La gouvernance serait assurée par un Conseil de Surveillance (présidé par Jean-Paul Dubreuil et dont Pascal de Izaguirre sera membre) et un Directoire (présidé par Marc Rochet). Chaque société garderait son réseau spécifique, ses personnels et leurs compétences, même si des synergies sont à prévoir au bénéfice des clients, véritable priorité des deux marques.

Lors de l'introduction des A350-900 en 2016, une nouvelle structure d'exploitation serait créée. Elle opèrerait les avions au profit des deux marques, Air Caraïbes et Corsair, sur les Antilles et sur l'Océan Indien. Cette entreprise dédiée à l'opération des Airbus A350 se focalisera ainsi sur l'optimisation opérationnelle et la compétitivité économique dans un monde en évolution permanente.

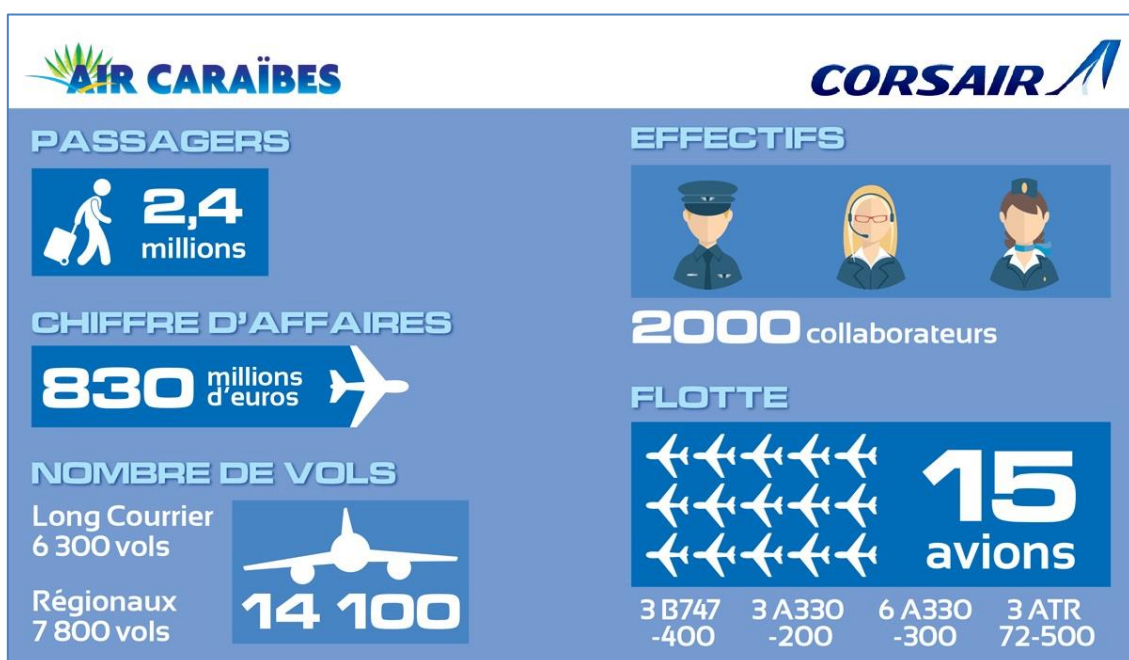
Le Groupe annonce également s'être engagé dans la location de 3 Airbus A350-900 supplémentaires (réception entre 2017 et 2019) et dispose d'une option supplémentaire de 2 A350-1000 en propriété (réception entre 2023 et 2024). La flotte de cette nouvelle structure, composée de 6 A350-900 (entrées entre 2016 et 2019) et de 5 A350-1000 (entrées entre 2020-2024), comportera à horizon 2024 11 Airbus de dernière génération.

Dans un souci de se recentrer sur l'exploitation commerciale et opérationnelle des deux compagnies aériennes, la filialisation des activités de maintenance et d'escalaux aux côtés de partenaires réputés dans ces secteurs d'activité sera mise en œuvre en s'ouvrant également à des clients extérieurs.

Jean-Paul Dubreuil, Président du Conseil de Surveillance du Groupe Dubreuil et d'Air Caraïbes déclare : « *Le projet d'acquisition de la compagnie aérienne Corsair, projet porté par une ambition de croissance durable, représente une opportunité importante pour le groupe et permet également de constituer le 1^{er} pôle aérien français 100% privé. Nous comptons donner la priorité à un retour rapide à la rentabilité de Corsair, grâce aux synergies créées par la constitution de ce pôle aérien majeur.* »

Marc Rochet, Président du Directoire d'Air Caraïbes ajoute : « *La création du 1^{er} pôle aérien français 100% privé, opération structurante pour le secteur aérien français est une bonne nouvelle pour Air Caraïbes, Corsair, leurs clients, salariés et partenaires. Cela constitue également une fierté pour nos personnels et nos clients qui auront accès ainsi à un réseau de destinations larges, opérées par des avions modernes et performants.* »

Pascal de Izaguirre, Président de TUI France, commente : « *Je suis très confiant dans la capacité de Corsair et de ses équipes à se développer et augmenter sa rentabilité dans ce nouvel ensemble. Cette opération est la première opération majeure de consolidation dans le secteur aérien, et je me réjouis que Corsair y participe.* »





Contacts presse :

TUI France

Martine Haas

Mobile : 06.88.26.49.10

Courriel : mhaas@tuifrance.com

Sandrine Guillemain

Mobile : 06.22.97.26.97

Courriel : sguillemain@corsair.fr

Groupe DUBREUIL

FTI Consulting

Eric Fohlen Weill

Mobile : 06.81.07.91.02

Courriel eric.fohlen-weill@fticonsulting.com

A propos du Groupe Dubreuil :

Le Groupe Dubreuil a réalisé un chiffre d'affaires de 1,43 milliard d'euros en 2014. Le Groupe est présent sur 8 métiers autour de la distribution Automobile et de pièces détachées automobile (représente 26% du CA en 2014), distribution de produits pétroliers (15%), distribution et location de matériels de Travaux Publics (11%), distribution de matériels Agricoles (8%), distribution Alimentaire (5%) mais aussi dans le Transport Aérien avec Air Caraïbes (33%), dans les Energies nouvelles (1%) et l'Hôtellerie et l'Immobilier (1%).

www.groupedubreuil.com

A propos de TUI France :

Filiale à 100% de TUI Travel PLC, TUI France regroupe les marques Nouvelles Frontières, Marmara, Passion des îles et Aventuria, ainsi que la compagnie aérienne Corsair International. TUI France est aujourd'hui leader sur le marché touristique français, avec une part de marché de 28% pour le tour operating et une forte expertise sur l'ensemble des métiers de la profession. Riche d'un patrimoine de marques, qui constitue un capital de valeur unique en France, TUI France offre un large panel de produits, adapté à chaque segment de clientèle : hôtel club, circuits, à la carte, ou encore sur mesure.

A propos d'Air Caraïbes :

Compagnie aérienne française régulière et spécialiste des Antilles et de la Guyane, Air Caraïbes emploie près de 900 collaborateurs. En 2013, la compagnie filiale du groupe vendéen Dubreuil, a transporté près de 1 224 000 passagers. Air Caraïbes opère jusqu'à 33 vols hebdomadaires depuis Paris Orly Sud vers la Guadeloupe (Pointe-à-Pitre), la Martinique (Fort-de-France), la Guyane (Cayenne), Haïti (Port-au-Prince), Saint-Martin (Juliana), Saint-Barthélemy (desserte opérée par St Barth Commuter) et la République dominicaine (Saint-Domingue). La compagnie a aménagé les horaires de son réseau régional pour proposer aux passagers en provenance de Métropole des correspondances rapides vers toutes ses destinations : Saint-Martin (Grand Case), Sainte-Lucie, Haïti et la République dominicaine. Air Caraïbes est également la 1ère compagnie française à relier la Province et la Belgique aux Antilles - Guyane au départ d'Orly grâce à la solution innovante et éco-mobile TGV AIR.

Pour en savoir plus : www.aircaraibes.com ou par téléphone au 0820 835 835 (0,12 € /min.).

A propos de Corsair :

Compagnie aérienne française régulière et spécialiste du long courrier international, Corsair International, filiale de TUI France, leader du tourisme en France, emploie 1200 collaborateurs. Elle transporte 1 200 000 passagers par an. Corsair International opère des vols réguliers vers les Caraïbes (Fort-de-France, Pointe-à-Pitre), l'Océan Indien (La Réunion, l'Île Maurice, Mayotte, Madagascar), l'Afrique (le Sénégal et la Côte d'Ivoire) et le Canada (Montréal).

WWW.CORSAIR.FR